



Exercer l'autorité : savoir reconnaître la maltraitance

► MODULE 2 : CONNAISSANCE DE L'ENFANT

**MALTRAITER UN ENFANT, CE N'EST PAS FORCEMENT
AGIR AVEC BRUTALITE, DONNER DES COUPS.**

C'est aussi :

- Le négliger, l'ignorer ou le singulariser parce qu'il est différent
- Lui faire subir des humiliations (utiliser un vocabulaire visant à le dévaloriser)
- Lui imposer des rythmes inadaptés
- Le forcer à faire des activités contre son gré
- Le prendre un enfant pour cible et le persécuter par des moqueries, des brimades
- Créer une ambiance de peur, voire de terreur
- Exercer une autorité exagérée en criant ou en menaçant de punition
- Instaurer un climat ambigu (avoir un langage et un comportement déplacé se rendre responsable d'attouchements d'ordre sexuel ou d'une atteinte à la pudeur)

**LE RESPONSABLE DE MALTRAITANCES ENVERS L'ENFANT
EST STRICTEMENT PUNI PAR LA LOI**

RESPECTER L'AUTRE, C'EST SE RESPECTER SOI-MEME

